

MODALITES OFFRE SCHLEICH OFFRE DE REMBOURSEMENT NOËL 2023

L'Offre « Schleich – Offre de remboursement Noël 2023 » organisée par la société Schleich France SARL situé au 6/8 rue Joseph Nicéphore Niepce, 69740 Genas , et immatriculée au - R.C.S. de Lyon sous le numéro B 451 337 224, du **14 octobre au 23 novembre 2023** (inclus), consiste pour l'achat d'un ou de deux produit(s) Schleich éligible(s) à l'offre uniquement dans les enseignes **Jouéclub, King jouet, La Grande Récré et Oxybul à un remboursement de 20€ TTC par produit (dans la limite de 2 produits maximum)**:

- Nouveau centre équestre Schleich référence 42567
- Camping-Car équestre Schleich référence 42619

Attention : L'offre est limitée aux 700 premières demandes de remboursement hebdomadaires disponibles. Soit les 4200 premières demandes sur la totalité de l'offre. Voir compteur en temps réel du nombre de participations restantes sur le site www.offre.schleich-s.com

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE :

- 1- **Acheter un produit ou deux produits Schleich éligible(s) à l'offre** entre le **14/10/2023 et le 23/11/2023** (date du ticket de caisse/facture Internet faisant foi), dans les enseignes Jouéclub, www.joueclub.fr, King jouet, www.king-jouet.com, Maxitoys, www.maxitoys.be, La Grande Récré, www.lagranderecre.fr, Oxybul et oxybul.com participantes. Les produits vendus par des marketplaces* ne seront pas pris en compte.

**place de marché, c'est-à-dire sur une plateforme en ligne mettant en relation un revendeur tiers et un consommateur dans le cadre de la vente d'un produit.*

Connectez-vous impérativement sur le site internet www.offre.schleich-s.com muni de votre facture ou ticket de caisse original, du code-barres du produit et de votre RIB (IBAN/BIC) pour procéder à votre inscription en ligne.

- 2- Remplissez le formulaire d'inscription avant le **08/12/2023** inclus, avec vos coordonnées et le détail de votre achat.
- 3- Télécharger en ligne une photo ou le scan, de manière lisible des éléments suivants :
 - **Votre ticket de caisse ou votre facture d'achat**, en entourant la date et la référence du produit acheté (les bons de commande ne sont pas acceptés).
 - **Le(s) code(s)-barres découpé(s)** concerné(s) avec le(s) code(s) EAN
 - **Votre RIB** mentionnant votre nom et prénom, code IBAN et BIC, si vous ne l'avez pas saisi préalablement sur le formulaire.

OU

Vous pouvez également **imprimer** le récapitulatif de votre inscription en ligne et **joindre les informations listées** ci-dessus en version papier. Envoyez le tout sous pli suffisamment affranchi avant le 08/12/2023 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°3552 – Offre de remboursement SCHLEICH 2023
CS 40593 13595 Aix en Provence CEDEX 3

Vous pourrez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande sur le site Internet de l'offre grâce à votre numéro de participation. Si la demande est conforme, vous recevrez le remboursement correspondant à votre achat par virement bancaire dans un délai de 4 à 6 semaines environ.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération, : service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (3552) dans l'objet de votre email.

Offre valable du 14/10/2023 au 23/11/2023 inclus, réservée aux particuliers majeurs domiciliés en France Métropolitaine (Corse comprise), Monaco (JouéClub), Belgique (JouéClub, Maxitoys, King jouet uniquement), Luxembourg (Maxitoys et King jouet uniquement), DROM (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et La Réunion), COM (zone euro uniquement : Saint-Pierre-et-Miquelon).

Offre limitée à 2 participations par foyer d'habitation (même nom et/ou même adresse et/ou même e-mail et/ou même RIB), chaque demande devant être faite en nom propre. Frais de participation non remboursés. **Attention seul 2 produits éligibles seront remboursés au total, dans le cas de deux participations 1 seul produit éligible par participation sera remboursé (soit 40€ remboursés au total).**

Pour les DROM-COM, des frais bancaires sont susceptibles d'être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant et restent à sa charge. Dans le cas où le montant total des achats serait inférieur au montant de remboursement prévu par les modalités, alors le remboursement ne pourrait pas dépasser le montant réellement payé (toutes promotions déduites).

Toute demande ne respectant pas les présentes modalités, incomplète, frauduleuse, portant sur des références différentes ou hors délai sera considérée comme nulle et ne sera pas honorée.

A réception de la demande de remboursement, la société Schleich et son prestataire se réservent la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de sa conformité, notamment sur l'identité des participants et leur domiciliation.

Les remboursements seront effectués par virement bancaire uniquement, sous 4 à 6 semaines environ après enregistrement de la demande conforme.

Il appartient au participant de conserver une copie de son récapitulatif de participation ainsi qu'une copie de sa preuve d'achat pour toute réclamation. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà **du 31/01/2024** cachet de la poste faisant foi. Toute réclamation doit être faite en nom propre. Schleich se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de nécessité.

La société Schleich ne peut être tenue responsable de la non-réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage).

Les coordonnées des Participants seront collectées et peuvent être traitées informatiquement.

Les données collectées sont obligatoires pour participer à l'Opération. Si vous exercez votre droit de suppression avant la fin de l'Opération, vous renoncez par conséquent à y participer.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition ou de suppression des informations le concernant, d'un droit d'accès à la portabilité, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles en cas de décès qui pourra être exercé auprès de la Société Organisatrice à l'adresse email suivante : dpo@take-off.fr

Ces modalités sont consultables sur le site internet de l'offre de Schleich : www.offre.schleich-s.com